

VILLE DE SAINT FLORENT SUR CHER (CHER)

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 DECEMBRE 2011 DELIBERATION N° 2011/12/10

L'an deux mille onze, le vingt Décembre à 18 h 00, le Conseil municipal de SAINT FLORENT SUR CHER, légalement convoqué le treize Décembre s'est réuni sous la présidence de Monsieur JACQUET Roger, Maire.

Etaients présents : Mmes et Mrs JACQUET Roger, Maire – JACQUET Marc – BARDIOT Aurélie - MORINEAU Claude - DEMAY Françoise – TOURTOULOU Marc – LASNE Marie – LEMKHAYER Kamal (arrivé à 18 h 25), Adjoints – SANTIAGO Jean-François - LAPIS Rodolphe - CACCIA Didier – BREUILLE Sylvie - MERCIER Nadia – PENNESI Danielle – DELAUAUD Pierre – PROGIN Nicole – BRUANT Gérard - DELMAS Gilles – BERGER Marie-Noëlle

Etaients représentés : Mmes et Mrs LEMKHAYER Kamal (jusqu'à 18 h 25) – DEBOIS Anne-Marie - FAIDEAU Catherine – GAUTRIN Martine – POLLET Evelyne – TEILLET Jean-François – TOURNEZIOT Amandine – GOUPIL Antoine – MARGUERITAT Héliane – BEAUDOUX Marie-Claude avaient remis leurs pouvoirs respectivement à Mmes et Mrs LAPIS Rodolphe (jusqu'à 18 h 25) – DEMAY Françoise – BREUILLE Sylvie – MORINEAU Claude – BARDIOT Aurélie – TOURTOULOU Marc - JACQUET Roger – JACQUET Marc – DELAUAUD Pierre – PENNESI Danielle

Etaients absent excusé : Mr POULAIN Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mr DELMAS Gilles

En exercice : 29

Présents : 18 puis 19

Procurations : 10 puis 9

Votants : 28

Absents : 1

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR UN « AUDIT CITOYEN DE LA DETTE »

Pour un audit citoyen de la dette !

... et le lancement d'un vaste débat démocratique.

Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence... Retraites, chômage, culture, environnement... nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. « Nous vivons au-dessus de nos moyens », telle est la rengaine que l'on nous ressasse dans les grands médias.

Maintenant « il faut rembourser la dette », nous répète-t-on matin et soir. « On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France ».

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe. Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets ?

Cette dette a-t-elle été toute entière contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime ?

Qui détient ses titres et profite de l'austérité ? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que celles-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir ?

Nous décidons d'engager le débat et de nous mobiliser dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique.

Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens.

Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se prononce, par 24 voix pour, 3 abstentions, et 1 qui ne prend pas part au vote, sur cette motion.

Fait et délibéré et ont signé avec Nous, les membres présents

Fait à St-Florent-sur-Cher, le 21 Décembre 2011

Le Maire,



R. JACQUET